

Cotutelles de thèse franco-allemandes :

Soutenues :

Kayser, Jan, Alternative Formen gerichtlicher und außergerichtlicher Streitbeilegung im deutschen und französischen Zivilprozess/ *Les modes alternatifs judiciaires et extrajudiciaires de résolution de conflits en procédure civile allemand et français.*

Marion Béatrice Vénencie, cotutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Tobias Lettl, Droit des marques, soutenue le 17 décembre 2014 à l'Université Paris Ouest Nanterre.

Jean Sebastien Luillier, Le cyber-actionnaire, étude en droit comparé européen et franco-allemand/ *Der Cyber-Aktionär, eine rechtsvergleichende Studie des europäischen französischen und deutschen Rechts;* Soutenue le 06/12/2015 à l'Université Paris Ouest Nanterre.

Patrick KRA, co-tutelle entre l'Université Paris Nanterre Prof. Rohlfing Dijoux et l'Université de Potsdam Prof. Musil, Étude comparée de la protection du couple et de la famille en droit fiscal allemand et ivoirien. *Vergleichende Studie zum Schutz von Ehepaaren und Familien im deutschen und ivoirischen Steuerrecht.* Soutenue le 9 octobre 2019 à l'Université de Potsdam.

Victoria ROUX, Co-tutelle entre l'Université Paris Nanterre Prof. Rohlfing Dijoux et l'Université Technique de Dresden, Prof. Götting, sujet : La rupture conventionnelle en France et Allemagne, *Der arbeitsrechtliche Aufhebungsvertrag in Frankreich und Deutschland,* soutenue le 6 décembre 2020.

Nolwenn LE GUENEC, début 2020, cotutelle entre l'Université de Potsdam, Prof. Tobias Lettl et Paris Nanterre Prof. Stephanie Rohlfing Dijoux, *sujet : Machine Learning et véhicule autonome : le défi d'une gouvernance des données personnelles automobiles“ / Machine Learning und autonome Fahrzeuge: Die Herausforderung einer Governance der persönlichen Daten von Fahrzeugen,* Soutenue le 20 décembre 2023.

Paul MOUGEOLLE, début septembre 2017, Co-tuelle entre l'Université Paris Nanterre Prof. Sinopoli et l'Université de Potsdam, sujet : La diligence raisonnable en matière de climat dans le droit international et comparé / *Klimatische Sorgfaltspflicht im internationalen und vergleichenden Recht,* soutenue le 2025